

REMARQUE.—Les obligations aux échéances de la Steel Company sont des obligations hypothécaires et de première charge sur la totalité de l'actif de la Steel Company.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS

Actions privilégiées cumulatives 7%	\$10,000,000
Actions ordinaires	\$15,000,000
(La totalité du capital-actions est détenue par The Lake Superior Corporation à l'exception des actions détenues par l'administration.)	

PROJET D'ARRANGEMENT

1. La Terminal Company devra réaliser les \$200,000 d'obligations et les \$50,000 d'actions de la Algona Eastern Terminal Limited par elle dévoués et faisant partie de la garantie pour les obligations existantes de la Terminal et les convertir en espèces, et elle devra employer le montant ainsi réalisé et les espèces à recevoir de la Compagnie du chemin de fer, ainsi qu'il est mentionné en la Classe 4 du présent projet et la somme additionnelle nécessaire en espèces de son éditant) sur les propres ressources de la Terminal Company à racheter, à 70% du prix 100% du montant principal de chaque obligation existante en vertu de la Terminal. Chaque obligation de la Terminal devra être acceptée en paiement en libération intégrale de 100% du montant principal des obligations par lui détenir. Les paiements dus doivent être effectués dans les soixante jours qui suivent la date de la mise à exécution du présent projet, et il devra s'effectuer contre abandon des obligations en échange aux termes du présent projet; le paiement pour les obligations abandonnées en espèces à Londres, Angleterre, étant effectué en sterling, et pour les obligations abandonnées en espèces au Canada, en dollars canadiens, la livre sterling étant convertie en dollars et son cours au taux fixe d'échange de \$1.3663 la livre sterling.

2. La Terminal Company devra créer une nouvelle émission d'actions-obligations et obligations de première hypothèque qui seront espèces actions-obligations et obligations 6% privilégiées hypothécaires (ci-après dénommées les nouvelles valeurs de la Terminal), ces valeurs devant porter intérêt aux échéances et garantir conformément à la Classe 18 du présent projet, et conférer les droits et privilèges spécifiés dans ladite Classe.